



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 7638

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de la Côte d'Ivoire. La position de la France dans le conflit en cours en Côte d'Ivoire provoque de nombreuses réactions au regard de la crise profonde que traverse ce pays. L'intervention de la France apparaît en retrait et ne semble pas prendre en considération le risque réel de guerre civile. Les Ivoiriens perçoivent aujourd'hui l'intervention française comme hostile et ne comprennent pas la position de la France sur le terrain. Ils lui demandent d'affirmer son rôle de médiation et de prendre des positions claires dans le conflit. Il lui demande de lui préciser comment le Gouvernement entend influencer de manière efficace sur les autorités ivoiriennes pour que soit abordée la consolidation de cette jeune démocratie. De manière plus générale, elle souhaite connaître la politique du Gouvernement en termes de coopération avec la Côte-d'Ivoire et ce qu'il pense du droit d'ingérence humanitaire dans le cas d'une guerre civile probable, gardant en mémoire l'horreur du génocide au Rwanda.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7638

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4523